



Droit de garde des vacances

Par **Pixie**, le 13/11/2007 à 16:35

Bonjour,

Je suis séparée du père de mon enfant depuis sa naissance et nous avons un jugement classique, avec droit de visite du père un weekend sur deux et la moitié des vacances scolaires (1ère partie les années paires et 2è partie les années impaires). Mais nous avons depuis le début toujours fait à l'amiable les périodes de garde (les weekends et vacances c'est en fonction des weekends où le fils de sa nouvelle épouse est avec eux)... Seulement, l'entente entre nous n'est plus terrible, nous avons eu quelques conflits depuis que lors des dernières vacances je n'étais pas d'accord de faire autrement que le jugement, car ça ne m'arrangeait pas, par rapport à mes propres vacances.. Depuis, il m'en veut et j'ai peur qu'il se « venge »... Pour les vacances de Noël cette année, il l'a la première partie des vacances pour l'avoir à Noël (contraire de ce que dit le jugement), car l'année dernière, d'un commun accord, c'est moi qui l'avais pour Noël par rapport à une réunion importante dans ma famille. Or, je pars le 23/12 à 600km de chez moi sans mon fils et souhaite que mon fils puisse me rejoindre le 30/12. J'ai réservé son billet d'avion en vol enfant non accompagné (donc accompagné d'une hôtesse)... et son père me dit verbalement qu'il est d'accord pour me l'envoyer... Mais j'ai peur qu'il ne le fasse pas.. Si c'est le cas, que puis-je faire ? Que se passe-t-il s'il dit que je n'étais pas à mon domicile lors de son arrivée chez moi... La preuve du billet d'avion suffit-il pour moi me défendre ? Si je lui fais signer un papier avant mon départ attestant qu'il m'enverra bien notre fils le 30/12, est ce une preuve suffisante ? Je ne sais pas si c'est clair tout ça... merci d'avance pour vos conseils.